



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC

Date de publication: SHAB 31.10.2023

Numéro de publication: BH00-0000012203

Entité de publication

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Sommation suite à des carences dans l'organisation, Mebao SA

Organisation concernée:

Mebao SA
CHE-230.213.493
rue des Gentianes 40
2300 La Chaux-de-Fonds

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée présente des carences dans l'organisation impérativement prescrite par la loi. Elle est donc sommée d'y remédier, en vertu de l'art. 939, al. 1, CO, et de requérir l'inscription auprès de l'office du registre du commerce dans le délai indiqué. À défaut, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal, qui prendra les mesures nécessaires, ou à l'autorité de surveillance (art. 939, al. 2 et 3, CO).

Délai : 30 jours

Fin du délai: 30.11.2023

Point de contact:

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,
Place des Halles 8,
2000 Neuchâtel

Remarques:

La carence est due au fait que la société n'a plus d'adresse valable à son siège statutaire, inscrite au registre du commerce.

L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 150.

Les débours sont fixés à CHF 15.